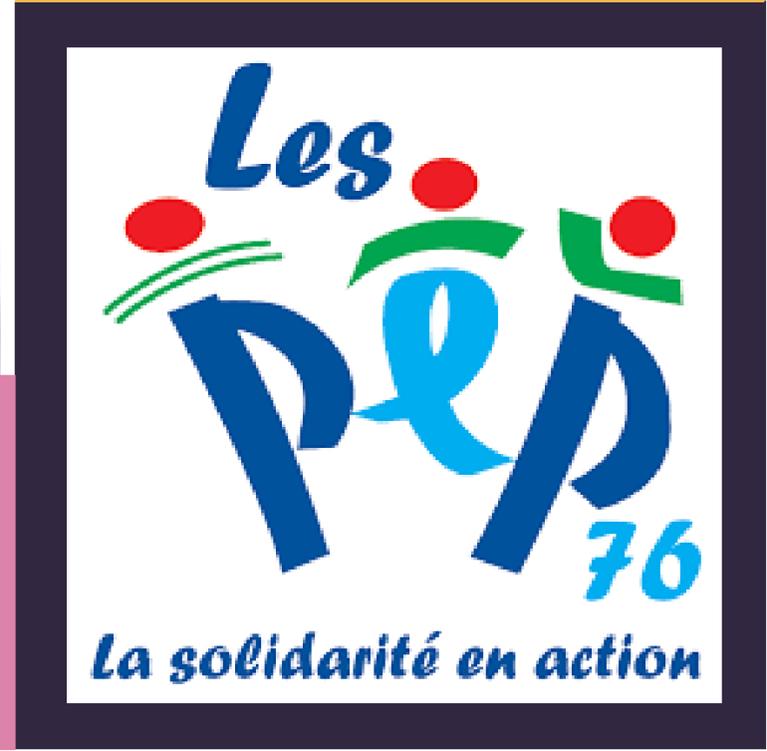
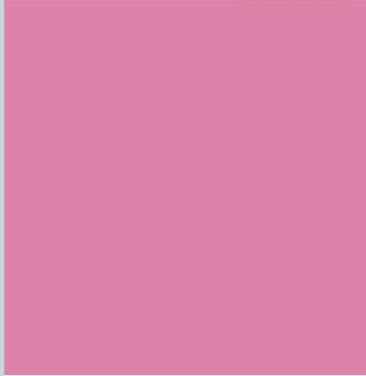
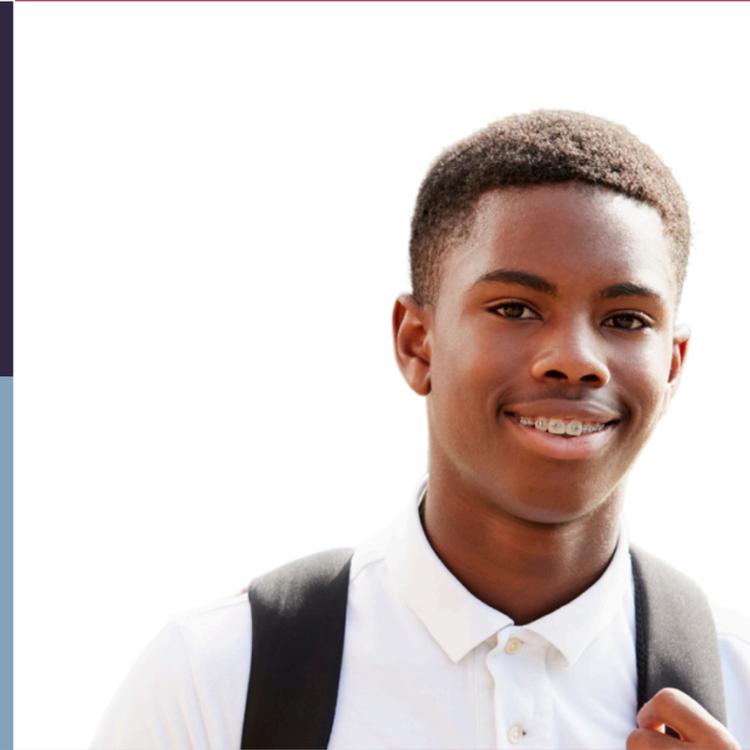
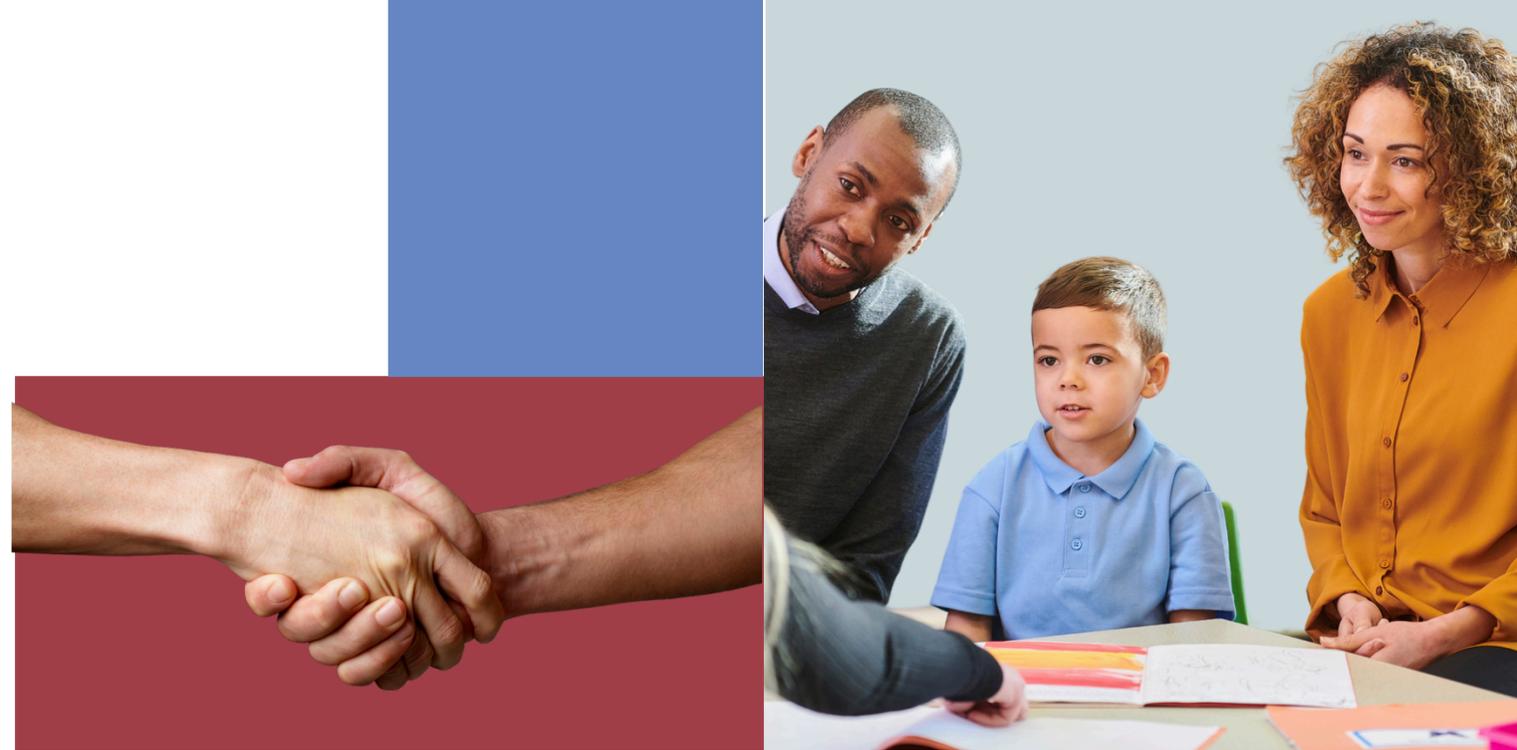


PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029

CMPP P. Kergomard



C'est quoi un projet d'établissement ?

Pour un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), un projet d'établissement est un document qui définit les objectifs, les valeurs, et les moyens d'action de l'établissement sur cinq ans. Ce projet est conçu pour améliorer la qualité des services offerts aux enfants et adolescents qui fréquentent le CMPP.

Voici les principaux éléments qu'on retrouve dans un projet d'établissement :

- **Présentation de l'établissement**
- **Analyse des besoins et des moyens**
- **Objectifs à atteindre et actions à mettre en place**
- **Évaluation**

Le projet d'établissement est écrit avec les professionnels du CMPP puis les familles sont invitées à donner leur avis pour en faire un projet commun.



L'Histoire du CMPP Pauline Kergomard

Le CMPP Kergomard est géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine Maritime (PEP 76) dont les valeurs sont la laïcité et la solidarité. Elle travaille avec l'école et contribue à l'éducation, à la formation et à l'insertion sociale et professionnelle des enfants, des adolescents et des adultes, tout particulièrement de ceux victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale ou en situation de handicap.

La gestion du CMPP est confiée à l'association par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) qui exerce une mission de contrôle et de financement.



1916

Création de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public de Seine Maritime PEP 76



2009

Création du CMPP Pauline Kergomard



2010

Installation dans les locaux quartier Mont-Gaillard



2017

Obtention de l'agrément pour les enfants de 0 à 3ans



CMPP P. Kergomard

Date de création : 2009

Contact : 31 rue Marie Le Masson 76620 LE HAVRE 02.32.85.30.60

Effectif : 25 professionnels

Nombre d'enfants accompagnés en 2023 : 400 enfants

Activité 2023 : 12636 interventions

Secteur d'intervention : Le Havre



La direction

Directrice Médicale : Dr Patricia QUETIER

Directeur Administratif et Pédagogique : Tonino LACOMBLE

Directrice Adjointe : Azélia LEGUIL

Autorisation de création de l'établissement : 2011



Nos objectifs

Après avoir évalué nos forces, nos faiblesses, nous avons ensemble défini des objectifs d'amélioration



Faciliter le parcours de l'enfant

De l'inscription à la fin des soins

Renforcer les liens avec nos partenaires

Les écoles, les hôpitaux, les soins de ville, les services sociaux et médico-sociaux...





Améliorer l'organisation du CMPP

*Le recrutement, la
formation, la sécurité des
personnes et des données,
l'informatique, les locaux et
les conditions de travail*



Qualité

*Redéfinir une politique
d'amélioration continue
de la qualité des soins*

*Certification de l'HAS
(Haute Autorité de
Santé)*



Favoriser la participation des familles

*Les familles doivent pouvoir
s'impliquer facilement dans la
vie de l'établissement et dans
le parcours de soins de leur
enfant*



DES ACTIONS CONCRÈTES



“L’optimisme est la foi qui mène à la réussite, rien ne peut se faire sans confiance et espoir” Helen Keller

Améliorer nos outils de communication envers les familles

- Des livrets d’accueil pour les adultes et les enfants qui expliquent le rôle et les missions des professionnels au CMPP
- Favoriser les échanges entre les familles et les équipes du CMPP : pouvoir dire quand tout va bien et quand ça ne va pas !
- Communiquer régulièrement aux familles les actualités du CMPP
- Rendre plus systématique la remise des comptes rendus présents au dossier de l’enfant

Faciliter la mise en place des soins

- Améliorer et faciliter la prise de rendez-vous (par ex : rappels automatiques)
- Possibilité de consultation à distance (visio, téléphone) pour les parents éloignés

Renforcer le partenariat

- Améliorer les orientations vers le CMPP et à la sortie du CMPP
- Favoriser des parcours de soins complémentaires entre structures
- Proposer soutien et ressources à nos partenaires
- Définir les rôles de chacun
- Connaître nos partenaires dans tous les domaines de l’enfance (associations, loisirs adaptés, séjour de vacances...)

Organisation et sécurité

- Protection des données
- Évolution de nos pratiques numériques
- Projets architecturaux pour améliorer nos conditions d’accueil
- Conditions de travail satisfaisantes pour nos équipes



NOS ENGAGEMENTS

“Notre association milite chaque jour pour une société plus inclusive”

Garantir des soins adaptés aux besoins des enfants

- Etre à jour des actualités de nos partenaires
- Connaître les besoins concernant le soin des enfants
- Faire évoluer des modalités de soins (individuel, groupes, familial...)
- Former en continu nos équipes
- Appliquer les recommandations de bonnes pratiques nationales
- Avoir une équipe qualifiée avec de nombreux métiers complémentaires

Renforcer les accompagnements spécifiques

- S'adapter aux situations particulières des familles (précarité sociale et financière, migration et exil, barrière de la langue...)
- La protection de l'enfant est et restera l'une de nos priorités
- Prioriser les actions envers les plus petits (moins de 4 ans)

Favoriser l'inclusion de l'enfant dans tous ses lieux de vie

- Connaître les lieux d'accueil pour enfants et/ou parents
- Favoriser l'inclusion de l'enfant dans un milieu ordinaire
- Aider les structures qui rencontrent des difficultés pour l'accueil de l'enfant (école, centre de loisir, familles d'accueil, associations, établissements divers)

Mission de diagnostic et d'accompagnement

- Nos équipes continuerons d'être formées afin d'être en capacité de poser des diagnostics
- Orienter la famille vers les soins nécessaires
- Demander d'adaptations nécessaires (droits MDPH, orientation scolaire...)

Notre réalité

Financements insuffisants face aux besoins

Nos moyens sont insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins des familles du territoire, ce qui implique souvent des listes d'attentes qui peuvent être longues.



Difficultés de recrutement

Malgré toute notre bonne volonté, certains postes restent difficiles à recruter. Certains départs ou arrêts provisoires sont difficiles à remplacer (médecins, orthophonistes, ...)



Des ressources limitées sur le territoire

Certaines situations nécessitent des orientations vers des partenaires du territoire qui sont plus à même de répondre aux besoins des enfants.



Qu'en pensez vous ?

Ce projet répond-t-il à vos attentes ?

Nous pourrions faire mieux ?
Dites- le nous !

Enquête en ligne

